

La Nature en Ville
1, rue Marcel PONNAVOY
35200 RENNES

lanatureenville@gmail.com
<https://www.facebook.com/NatureEnVilleRennes/>



A

Mme APERRE Maire Ville de Rennes, Présidente de Rennes Métropole

A Rennes, le 26 septembre 2020

OBJET : Relance de la demande d'élagage de la partie est de l'avenue Jean JANVIER et 14^{ème} demande de rdv.

Madame la Maire de Rennes,

Partout en France la problématique d'abattage de grands arbres perturbent la société civile et les relations avec les édiles. Malgré les dépenses de communications, Rennes ne fait pas exception. Les derniers articles, qui s'appuient sur des études scientifiques et des décisions de justice (Cour européenne, Conseil d'Etat et Cour des Comptes) fustige l'Etat pour l'inaction climatique.

Ce samedi les riverains sont venus aux nouvelles av Jean Janvier car nous étions encore sur le terrain. Ils sont en colère, car les grands charmes désormais sauvés ne sont toujours pas élagués, nous vous en avons pourtant déjà fais deux fois la demande, avec une protection de planche pour les troncs.. **Pourquoi ce défaut d'entretien se poursuit ?** Quel sens de se mobiliser sur les arbres élagué en posant pour 40 00€ de filets alors que les étourneaux sont sur le départ et négliger à ce points les besoins maintes fois exprimés par les contribuables, Le service n'est donc pas rendu et certains évoquent même de déposer plainte contre vous pour cette raison. **Elaguez donc les charmes.**

Le discours écologiste de la Ville et de la Métropole ne se traduit pas dans les décisions qu'elle prend. Ses actes sont souvent contraires aux propos tenus (voir ci-après), notamment dans les médias. Partout, nous pouvons constater une perte considérable du capital végétal.

Clairement, à Rennes et en un seul mandat municipal, il y a 700 grands arbres en moins dans l'espace public, et autant dans les parcelles privées. Ceux-ci auraient pu capter ces particules fines (20K/an par gd Arbres soit 14 tonnes de particules fines) et donc le COVID-19 qu'elles transportent (via les PM10, PM2.5 et PM1), sachant que les PM2.5 et PM1 sont les plus dangereuse car extrêmement volatiles.

Le PPA de Rennes métropole est obsolète et le suivant, qui devrait intégrer enfin les études (qui remontent à 2016 et 2017 pour les plus importantes) ne devrait pas être mis en œuvre avant 2021, malgré nos efforts conséquents en la matière. Face à une inertie coupable, tant au sommet de l'Etat que localement. Nous n'avons d'autres choix que de vous interpeller une nouvelle fois concernant la Santé publique que vous entendez pour le COVID19 (à grande longueur d'articles médiatiques) mais à laquelle vous restez sourde profonde concernant les victimes rennais concernant la seule pollution de l'air (260 décès prématurés/an à Rennes et 520 pour Rennes Métropole, fourchette basse)

Ces derniers mois, des grands arbres, en pleine santé, ont été abattus avenue Henri Fréville, Jean Janvier et Buttes de Coësmes et bien d'autres encore dans toute la ville, et ce en toute illégalité. Malgré nos alertes, courriers, demandes de rencontre, cela s'est poursuivi cet été notamment les 05 mai (rue du Dr JOLY puis le 30 juillet Rue des Plantes.

Devant le mur d'incompréhension qui se dresse devant tout rennais qui recherche la protection de son environnement **Plusieurs associations de défense de la nature ont alors décidé de porter ces affaires devant la justice (en cours).**

Une première bataille donne raison à nos arguments, basée sur les avancées scientifiques et légales. La décision du référé en date du 29 juin 2020 aurait dû vous inviter à vous rapprocher des citoyens et renforcer la démocratie locale (cf vos engagement électoraux). Rien de cela n'est arrivé pire, vous avez saisi le Conseil d'Etat en pourvoi cassation car vous n'êtes pas en mesure d'admettre que vous avez tort ?

A Rennes, les pétitions et assignations se multiplient (cf Coquelin, Rennes Prévalaye,...)

Aujourd'hui, nous demandons : La reconnaissance effective de l'urgence climatique et des actes concrets pour la qualité de l'air et la Santé publique. Le Plan arbres métropolitain (cf déposition PLUI) serait la base de nos échanges afin de trouver ensemble une sortie positive et constructive, mais pas au sens où les promoteurs l'entendent.

La révision en urgence du PPA de Rennes Métropole (Plan de Protection de l'Atmosphère)

- **Le respect de la charte de l'environnement** de valeur constitutionnelle et de celle ancienne **de la Ville de Rennes.**
- **Une décision du conseil municipal et métropolitain de s'engager à respecter l'article L.350-3 du code de l'environnement** qui pose le principe d'interdiction d'abattage d'arbres d'alignement, notamment le long des voies de communication.
- **A respecter les obligations légales d'affichage de deux mois sur site** (article R. 424-15 du code de l'urbanisme) et donner libre accès aux documents afférents.
- **D'engager un travail accessible aux habitant(e)s de Rennes Métropole sur la santé publique intégrant les grands arbres comme des alliés vitaux pour le climat et la qualité de l'air pour les rennais d'aujourd'hui et demain.**
- **Une réparation des abattages illégaux** avenue Henri Fréville, Jean Janvier et Buttes de Coësmes, par une replantation de sujets de 20 ans au minimum et d'une réelle compensation.
- **Enfin reconsidérer les aménagements futurs**, en préservant les grands arbres, comme ceux de la Place de la République par exemple... (projet du Palais du commerce, couper 9 châtaigniers sur un espace public pour un énième magasin). « **Eviter , réduire, compenser** » ne veut pas dire seulement compenser et oublier les deux premières obligations.
- **Ne plus constater des abattages durant les périodes de nidifications, comme les 05 mai et 22 juin 2020** rue du Dr JOLY, des nids ont été repérés et l'arrêté d'abattage du 05 mai ne respecte pas les obligations d'affichage sur site de deux mois. Quant à l'élagage du 22 juin pas d'arrêté affiché dérogeant à **« l'interdiction de coupe et taille d'arbres et de haie du 31 mars au 31 juillet »** Idem pour l'abattage illégal de la Rue des Plantes **le 30 juillet 2020**, nous étions sur site le 02 août et avons trouvé des nids, oiseaux et oisillons morts dans les branchages au sol. Nous n'avons pas déposé de recours contentieux au risque que cela ne devienne notre activité principal, nous préférons le terrain et œuvrer avec les habitants.

Sources documentaires

Le monde 24 septembre 2020

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/09/24/pollution-de-l-air-la-cour-des-comptes-fustige-les-resultats-insuffisants-des-politiques-publiques_6053377_3244.html

CP d'Eau et Rivières, de Bretagne le 31 mars 2020

https://www.eau-et-rivieres.org/pollution-air-epandage-coronavirus-2020?fbclid=IwARoiqdhjNK_fcVuKrg2h-uLGsWqqGwAuWo5P-CwqU7nDHfxnQrU9sUD8C74

Interview le cri du TAM TAM le 30 mars 2020

<https://www.youtube.com/watch?v=LDVkfO1rwH4&feature=youtu.be&fbclid=IwAR3If8t5U6q34TXihKyTai9569nv07XZHvsapkSV95CR3O-bAkkl-5lylk>

Le Monde le 30 mars 2020

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/03/30/coronavirus-la-pollution-de-l-air-est-un-facteur-aggravant-alertent-medecins-et-chercheurs_6034879_3244.html?fbclid=IwAR15ODOLvsrFjUKLCpxSblSZeQeorT4kMGaWnzOuX5kZLe3kcDqJv_bhqqA

ReporTerre le 24 mars 2020

<https://reporterre.net/Le-virus-pourrait-aussi-etre-transporte-par-les-particules-fines?fbclid=IwAR1QjGIZR35kL-WsR1ZuukXSyiue6XzdoVeyqslVktNBnhZ4izSsfoQuIdw>

Futura Science le 21 mars 2020

<https://www.futura-sciences.com/sante/actualites/coronavirus-pollution-air-autoroute-coronavirus-80173/?fbclid=IwAR1TDZQcO45-quE3RmoQktPJLCXdH-k8hqcgUAtECXlb7oOyRbxZzIQ39PM>

Plaquette d'Eau et Rivières de Bretagne

<https://www.eau-et-rivieres.org/sites/erb.fr/files/Plaquette%20ERB%20Ammoniac%20mars2020.pdf>

Jos Lelieveld de l'Institut Max Planck (Mayence, Allemagne) premier auteur de l'étude parue dans la revue de la Société européenne de cardiologie, *Cardiovascular Research*.

<https://www.letemps.ch/sciences/pollution-lair-reduit-lesperance-vie-3-ans>

https://www.francetvinfo.fr/sante/environnement-et-sante/pollution-de-l-air-une-etude-alar-me-sur-sa-mortalite-reelle_3231311.html

Contact :

Pascal BRANCHU

06 52 31 13 75

lanatureenville@gmail.com

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus écologistes

Pour le GNSA*¹ National, GNSA Pays de Rennes, La Nature en Ville, Les Incroyables Comestibles du Pays de Rennes, Nous voulons des Coquelicots Pays de Rennes, le Comité de soutien à l'action de Daniel CUEFF La Clef du Champs, La Nature de l'eau et les Citoyens Affranchis

P/O La Nature en Ville

Son président, Pascal BRANCHU

La Nature en Ville

06 52 31 13 75

lanatureenville@gmail.com

N° de SIRET 811 264 894 00015

N° de SIREN 811 264 894



¹ [GNSA](#) : Groupe national de surveillance des arbres